



École Le Petit prince

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE 2022-2023

Vendredi 7 octobre 2022

Comment voter ?

Uniquement par correspondance

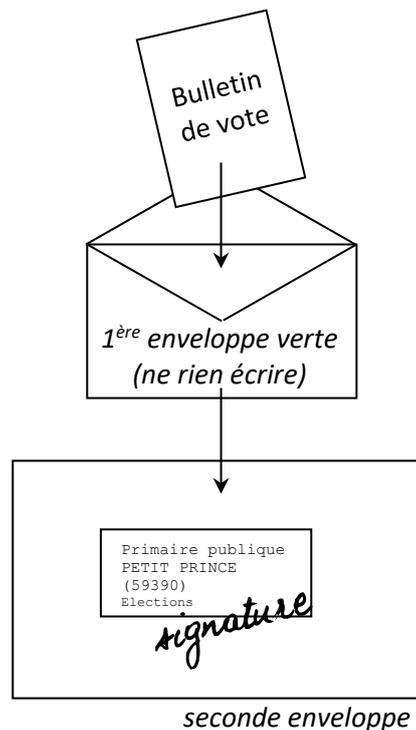
(Rappel : les deux parents ont le droit de vote)

!!! On vote pour la liste complète, tout bulletin portant des ratures
(ou quelque inscription que ce soit) sera un vote nul !!!

Pour voter :

Le bulletin de vote, ne comportant **ni rature ni surcharge**, doit être glissé dans l'enveloppe verte ne portant aucune inscription ou marque d'identification.

L'enveloppe verte est glissée dans la seconde enveloppe, **cachetée**, sur laquelle est collée l'étiquette indiquant **le nom de l'école, la mention "Élections représentants Parents Élèves 2022-2023", les nom et prénom de l'électeur, ainsi que ses coordonnées.**



Il ne reste plus qu'à ajouter sa **signature**.

L'enveloppe doit parvenir à l'école au plus tard vendredi 7 octobre 2022 à 16h30

(Elle peut être remise à l'élève dès aujourd'hui)